



Numéro de l'acte	2018 -51-FINKL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.10

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2018

QUESTION N°2018-51

FINANCES : Utilisation de la dotation de solidarité urbaine – Exercice 2017

RAPPORTEUR : Madame Caroline SAUDEMONT

La loi du 13 mai 1991 a institué une Dotation de Solidarité Urbaine (D.S.U) et de cohésion sociale spécifiquement destinée au développement social des communes répondant à certains critères, notamment au niveau de leurs efforts en faveur du logement social.

L'article L.1111-2 du code général des collectivités territoriales, modifié sur ce point par l'article 139 de la loi n°2007-1800 du 24 décembre 2007 prévoit que le maire d'une commune ayant bénéficié, au cours de l'exercice précédent, de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale présente au conseil municipal un rapport qui retrace les actions de développement social urbain entreprises au cours de cet exercice.

Ainsi pour 2017, notre Ville comptant plus de 10 000 habitants et répondant aux critères de solidarité définis ci-dessus s'est vue attribuer une dotation de solidarité urbaine et a bénéficié à ce titre d'une attribution de 425 229 € (368 321 € en 2015 et 372 004,00 € en 2016).

Cette dotation de solidarité urbaine a contribué au financement d'opérations de développement social urbain retracées ci-joint.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte de la présentation du bilan des actions relatives au développement social urbain.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 13 avril 2018

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



UTILISATION DE LA DSU 2017

	Montants 2017 :
Subventions versées aux associations	832 063 €
- Subvention au Centre Social Jean Ferrat (Hors DSP ALSH)	240 000 €
- Subvention au Centre Social Jean Ferrat au titre de la (DSP ALSH)	217 127 €
- Subvention aux associations à caractère sportif	200 179 €
- Subvention aux écoles	103 245 €
- Subvention à d'autres associations	71 512 €
Principales dépenses d'équipement	524 369 €
- Travaux de réhabilitation (Av. Chochoy) - Installation d'un Hypermarché	200 518 €
- Travaux pour la rénovation de l'éclairage public (Ecole Kergomard, diverses rues)	108 923 €
Participation financière - Travaux d'assainissement - réhabilitation du réseau unitaire (Rués Briand- Sand- Desbrosse)	75 242 €
- Remplacement des passerelles (parc municipal)	69 295 €
- Création d'une aire de jeux (quartier prioritaire politique de la ville)	37 391 €
- Aide à l'accession à la propriété primo-accédant	33 000 €
Action en faveur des jeunes	121 320 €
- Bons naissances délivrés	160 €
- Bourses aux élèves de lycée et étudiants	15 025 €
- Fournitures scolaires - matériel pédagogique	39 635 €
- Noël des enfants – sapins, coquilles, ... (écoles publiques et école privée)	6 863 €
- Transport des scolaires vers les salles de sport et vers la cantine	59 637 €
Action en faveur du personnel communal	32 565 €
- Matériel de protection : EPI	18 584 €
- Formations de professionnalisation (formation des agents)	13 981 €
TOTAL	1 510 316 €



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2018**

Affiché le 16 avril 2018

L'An Deux Mille Dix-Huit le treize avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 07 avril 2018, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON
Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Jean-Marc DELAIRE
Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Alain RICOUART

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 25 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 4 absents excusés avec pouvoir

Monsieur James MUNCK est nommé secrétaire de séance.